



Hauteur mur max dans proprieter

Par Yienyien

Bonjour,

Ma maison est situé à une dizaine de mètres d'un stade de football, pour reduire le bruit ainsi que le vis a vis j'ai demander à ce qu'un mur antibruit soit construit par la mairie . La réponse à été négative.

Le stade étant situer 2 m plus haut que mon terrain, je souhaite faire un mur mois même dans ma propriété, seulement se mur devrais mesurer au alentour des 3m50 pour masquer le vis a vis. À combien de m de ma cloture doit-je construire ce mur pour avoir le droit de monter jusqu'as 3m50 ou 4 m de haut ?

Merci pour votre aide !

Par isernon

bonjour,

vous devez vous renseigner en mairie puisque vous devrez faire une demande préalable de travaux.

salutations